LYCEE POLYVALENT DU BTP



(1)	Répartition de mon solde	
\sim	Tous las change sent abligatoires	
	Vous sournaitez :	
\bigcirc	Attribuer à lune / des formations de l'établissement	
3		

Pour le lycée polyvalent du BTP Saint-Lambert, le plus simple est de saisir :

- L'UAI : 0750697A
- Le nom 1EF : BATIMENT-SAINT-LAMBERT
- Le numéro SIRET : 19750697500022
- Contact : service intendance (<u>int.0750697a@ac-</u> <u>paris.fr</u> – 01 53 98 98 05)



Campagne taxe d'apprentissage 2024

La taxe d'apprentissage nous permet de renforcer nos investissements pédagogiques et continuer à développer des pratiques technologiques et professionnelles innovantes de haut niveau.

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer à former des collaborateurs de qualité pour la filière du bâtiment et des travaux publics.

Quand vous nous versez vos 13 % de taxe d'apprentissage vous contribuez à



Comment la verser ?

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage sera directement collecté par l'URSSAF et la Mutualité Sociale Agricole qui le transfèreront à la Caisse des Dépôts.



En vous connectant sur SOLTéA [la plateforme nationale dédiée à la répartition du solde de la taxe d'apprentissage, développée et gérée par la Caisse des Dépôts] vous pourrez choisir les établissements et les formations que vous souhaitez soutenir. La Caisse des Dépôts effectuera alors le versement aux établissements bénéficiaires en fonction de vos choix.

Les démarches sont simplifiées, plus besoin d'envoyer de chèque, de faire de virement ni de demander de reçu libératoire

Calendrier campagne 2024 :

- Avril 2024 : les entreprises déclarent le solde de la taxe d'apprentissage avec la DSN (Déclaration Sociale Nominative) ;
- 27 mai 2024 : ouverture de la plateforme SOLTéA aux employeurs ;
- Du 27 mai au 2 août 2024 : première période de répartition ;
- Du 12 août au 4 octobre : deuxième période de répartition.

Liens utiles : https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/

https://www.net-entreprises.fr



Comment affecter une partie du solde de votre taxe d'apprentissage au lycée polyvalent du BTP Saint-Lambert ?

Afin de réaliser l'affectation, il suffit de vous connecter à SOLTéA puis de suivre les étapes suivantes pour sélectionner notre établissement :

		-	RECHERCHE ÉTABLISSEMENT	SYNTHESE	SUIVI DES VERSEMENTS
	Accueil > Recherche établissement	(1)			
	Recherche établissement	\smile			
	Profil d'attribution SIRET Crée	Statut Statut			
)	Lancez une recherche et sélectionnez l'établissement (ou la formation) o	que vous souhaitez soutenir.			
~	Vous devez renseigner au moins un champ de saisie :				
	NOM ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE	Ville, code postal			
	Le code UAI doit être composé de 7 chiffres et d'une lettre, exemple : 04730016	Veuillez choisir une localisation			
7	Q LANCER UND RECHERCHE AVANCÉE RECHERCHE AVANCÉE RESUltat : 1 établissement(s) trouvé(s)				4
_				/	
)	Établissement principal		×		

Puis, sur l'écran suivant, vous devez sélectionner si vous souhaitez répartir la taxe d'apprentissage à un établissement scolaire ou à une formation. De préférence, choisissez « Attribuer à la composante / établissement secondaire » :